

Certificat Avancé

Responsabilité Civile de l'Expert Vétérinaire





Certificat Avancé

Responsabilité Civile de l'Expert Vétérinaire

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 6 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Accès au site web: www.techtute.com/fr/veterinaire/diplome-universite/diplome-universite-responsabilite-civile-expert-veterinaire

Sommaire

01

Présentation

page 4

02

Objectifs

page 8

03

Direction de la formation

page 12

04

Structure et contenu

page 18

05

Méthodologie

page 24

06

Diplôme

page 32

01

Présentation

L'intervention de l'expert pénal vétérinaire dans les procédures judiciaires exige une connaissance approfondie et détaillée des aspects les plus pertinents des différents volets de cette tâche. Dans ce Certificat Avancé en Responsabilité Civile de l'Expert Vétérinaire de TECH offre une formation complète sur le concept de la responsabilité civile et les cas dans lesquels celle-ci entre en action. Un condensé de connaissances qui vous permettra de donner un coup de pouce à votre apprentissage.



“

Un parcours de spécialisation et de croissance professionnelle grâce auquel vous pourrez acquérir de nouvelles compétences et connaissances qui vous propulseront vers une plus grande compétitivité sur le marché du travail”

Le besoin social actuel de professionnels spécialisés dans l'expertise dans le cadre de procédures judiciaires nécessite un apprentissage spécifique dans une perspective éminemment pratique, et la médecine vétérinaire ne fait pas exception. Les experts vétérinaires sont de plus en plus demandés pour la préparation et la défense d'expertises dans lesquelles ces connaissances technico-scientifiques, absolument indispensables pour illustrer et aider les juges et les tribunaux lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes qui ne peuvent être résolus par la seule loi. Plus un jugement bénéficie d'un soutien scientifique, plus il sera juste.

C'est précisément la raison de la création de ce Certificat Avancé, dans lequel nous comptons sur la collaboration d'auteurs directement liés à l'Expertise Judiciaire avec une expérience professionnelle et d'enseignement plus que suffisante. Des experts de l'école de pratique juridique, du master d'accès à la profession de juriste, de la faculté de médecine vétérinaire, qui ont déjà donné des cours de formation d'experts judiciaires dans le domaine de la médecine vétérinaire.

Le Certificat Avancé analysera en détail toutes les questions qui peuvent se poser à un diplômé ou à un licencié en médecine vétérinaire qui a l'intention d'entrer dans le monde de l'expertise des tribunaux. Le but de cette formation est d'amener le professionnel vétérinaire à un développement complet, lui permettant par une formation solide de pouvoir intervenir avec jugement et responsabilité dans toute procédure judiciaire à laquelle il peut être appelé.



Obtenez une qualification complète et adéquate en matière d'expertise judiciaire vétérinaire et ouvrez de nouvelles voies à votre progression professionnelle”

Ce **Certificat Avancé en Responsabilité Civile de l'Expert Vétérinaire** vous offre les caractéristiques d'une formation scientifique, pédagogique et technologique de haut niveau. Ce sont là quelques-unes de ses caractéristiques les plus remarquables:

- ◆ Dernières technologies en matière de softwares d'enseignement en ligne
- ◆ Système d'enseignement intensément visuel, soutenu par un contenu graphique et schématique facile à assimiler et à comprendre
- ◆ Développement d'études de cas présentées par des experts actifs
- ◆ Systèmes vidéo interactifs de pointe
- ◆ Enseignement basé sur la télépratique
- ◆ Systèmes de mise à jour et de recyclage continus
- ◆ Apprentissage auto-adaptatif: compatibilité totale avec d'autres professions
- ◆ Exercices pratiques pour l'auto-évaluation et la vérification de l'apprentissage
- ◆ Des groupes de soutien et synergies éducatives: questions à l'expert, forums de discussion de connaissances
- ◆ Communication avec l'enseignant et travail de réflexion individuel
- ◆ Les contenus sont disponibles à partir de tout appareil fixe ou portable doté d'une connexion internet
- ◆ Une banque de documentation complémentaire est disponible en permanence, même après le cours

“

Avec une conception méthodologique basée sur des techniques d'enseignement éprouvées, ce Certificat Avancé en Responsabilité Civile de l'Expert Vétérinaire vous emmène à travers différentes approches pédagogiques pour vous permettre d'apprendre de manière dynamique et efficace”

Le corps enseignant est composé de professionnels issus de différents domaines liés à cette spécialité. De cette façon, TECH s'assure d'offrir l'objectif de mise à jour de la Éducatifs qui est prévu. Une équipe multidisciplinaire de professionnels formés et expérimentés dans différents environnements, qui développera les connaissances théoriques de manière efficace, mais, surtout, mettra au service du cours les connaissances pratiques issues de sa propre expérience: une des qualités différentielles de cette formation.

Cette maîtrise du sujet est complétée par l'efficacité de la conception méthodologique de ce Certificat Avancé en Responsabilité Civile de l'Expert Vétérinaire. Développé par une équipe multidisciplinaire d'experts en *eLearning*, il intègre les dernières avancées en matière de technologie éducative. Ainsi, vous l'étudiants pourra étudier avec une gamme d'outils multimédias polyvalents qui vous donneront l'opérabilité dont vous avez besoin.

La conception de ce programme est basée sur l'Apprentissage Par les Problèmes: une approche qui conçoit l'apprentissage comme un processus éminemment pratique. Pour y parvenir à distance, on utilisera la télépratique: à l'aide d'un système innovant de vidéos interactives et du *learning from an expert* vous pourra acquérir les connaissances comme si vous étiez confronté au cas que vous apprenez à ce moment-là.

Un concept qui vous permet d'intégrer et de fixer votre apprentissage de manière plus réaliste et permanente.

Avec l'expérience de professionnels issus de la magistrature, du parquet, de la profession juridique, de la médecine vétérinaire et du monde universitaire.

Un programme universitaire d'expertise en responsabilité civile des experts vétérinaires qui vous permettra d'acquérir toutes les connaissances nécessaires dans ce domaine.



02

Objectifs

Notre objectif est de former des professionnels hautement qualifiés pour une expérience professionnelle. Un objectif qui se complète, par ailleurs, de manière globale, avec la promotion du développement humain qui jette les bases d'une société meilleure. Cet objectif se concrétise en aidant les professionnels de la santé à atteindre un niveau de compétence et de contrôle beaucoup plus élevé. pourra serez en mesure d'atteindre et objectif en six mois grâce à un programme académique de haute intensité et de grande précision.



“

Si votre objectif est de réorienter vos capacités vers de nouvelles voies de réussite et de développement, c'est le Certificat Avancé qu'il vous faut: une formation qui aspire à l'excellence"



Objectifs généraux

- ♦ Prendre conscience d'être en possession des connaissances nécessaires en tant que professionnel vétérinaire pour pouvoir émettre un rapport d'expertise
- ♦ Savoir projeter les connaissances techniques dans le rapport écrit correspondant avec la formulation et la clarté nécessaires pour qu'il puisse être compris par toutes les parties
- ♦ Acquérir les connaissances nécessaires sur la législation relative aux fonctions des experts vétérinaires
- ♦ Examiner et analyser des cas spécifiques qui ont fait l'objet de rapports d'expertise vétérinaire au tribunal et l'importance de ces rapports pour résoudre
- ♦ Se familiariser avec les principes généraux du droit vétérinaire et les différentes activités vétérinaires dans lesquelles ils sont appliqués
- ♦ Acquérir les connaissances nécessaires sur ce qu'est un avis d'expert
- ♦ Acquérir les compétences et aptitudes nécessaires pour savoir comment l'expert vétérinaire doit faire
- ♦ Acquérir une compréhension générale du procès ou de l'audience comme l'un des moments, probablement le plus important, du processus judiciaire
- ♦ Prendre conscience de la possibilité d'engager sa responsabilité du fait de l'exercice de la profession vétérinaire et de l'expertise judiciaire
- ♦ Se familiariser avec l'éthique, la dignité et la discipline professionnelle du témoin expert vétérinaire
- ♦ Donner au professionnel une connaissance complète du fonctionnement de l'élevage et de l'industrie agroalimentaire, de la naissance de l'animal à sa commercialisation
- ♦ Connaître les principes généraux communs que requiert toute procédure pénale afin de jeter les bases qui garantiront par la suite le bon fonctionnement de l'activité vétérinaire





Objectifs spécifiques

Module 1. Droit vétérinaire. L'euthanasie. Aspects médico-légaux de la médecine vétérinaire. Anamnèse, thanatologie et toxicologie médico-légale. Nécropsie vétérinaire

- ◆ Comprendre la signification de la médecine légale vétérinaire et savoir comment l'appliquer à la résolution de problèmes juridiques les problèmes de nature juridique qui se posent dans l'activité vétérinaire liée à l'expertise médico-légale
- ◆ Comprendre l'importance, la signification et les conséquences juridiques de l'euthanasie chez les animaux vétérinaires de l'euthanasie chez les animaux, tant dans les aspects cliniques et médico-légaux que dans l'expérimentation animale
- ◆ Connaître les différents contenus de l'activité vétérinaire médico-légale, en tant qu'activité d'assistance dans le domaine de la santé publique d'assistance à la résolution judiciaire des affaires dans lesquelles l'animal, cadavre ou non, est un élément d'expertise. Il s'agit notamment d'acquérir la capacité de suivre un protocole d'action sur la scène du crime, de savoir comment identifier correctement une espèce animale (méthodes d'observation et moléculaires), de connaître la manière correcte de prélever des échantillons biologiques pour des études médico-légaux et l'importance d'une planification correcte de l'examen anatomopathologique afin de différencier les différentes pathologies possibles
- ◆ Savoir différencier les différents types de décès, identifier les preuves antérieures au décès, ainsi que les différents phénomènes biotiques et abiotiques qui se produisent dans un cadavre
- ◆ Savoir établir la date de la mort, en appliquant différents paramètres chimiques-physiques-biologiques, étant importante la connaissance des insectes qui agissent sur le cadavre (entomofaune cadavérique)
- ◆ Connaître et savoir distinguer les différentes blessures qui apparaissent chez un animal relevant de la traumatologie médico-légale produites par des contusions, des armes, la noyade, l'électricité, la foudre, etc.
- ◆ Connaître les différentes intoxications que peut subir un animal à travers les aspects cliniques et lésionnels, ainsi que les aspects analytiques fournis par la chimie. Connaître les différentes possibilités d'analyse chimico-toxicologique et l'interprétation des résultats obtenus

- ◆ Connaître le matériel nécessaire pour réaliser une nécropsie et l'exécution correcte et protocolée de celle-ci, en étant capable d'appliquer ce protocole aux différentes espèces animales qui peuvent y être soumises

Module 2. Responsabilité civile de l'expert. Intervention de l'expert vétérinaire dans les procédures judiciaires civiles

- ◆ Comprendre la casuistique qui peut conduire à une déclaration de responsabilité civile
- ◆ Agir correctement devant les Tribunaux de cette juridiction, afin de savoir transmettre et illustrer aux détenteurs des connaissances technico-scientifiques en tant qu'expert vétérinaire
- ◆ Connaître les fonctions des agents impliqués dans les procédures civiles (principalement les juges et les avocats)
- ◆ Pour pouvoir faire face correctement à toute circonstance pouvant survenir dans une procédure civile, savoir dans la procédure civile, en connaissant à l'avance les possibilités d'action des agents intervenant dans ce type de processus
- ◆ Apprenez à contester de manière adéquate les critères des autres experts

Module 3. Responsabilité pénale de l'expert. Intervention de l'expert vétérinaire dans les procédures judiciaires pénales

- ◆ Acquérir et perfectionner les connaissances dans le domaine de l'expertise, ainsi que se former à la tâche d'assistance d'experts à l'Administration de la Justice, en participant à une tâche d'importance vitale et de responsabilité sociale
- ◆ Pour connaître les différents types d'infractions dans lesquelles un expert judiciaire vétérinaire peut être impliqué
- ◆ Intervenir de manière appropriée devant les cours et tribunaux de la juridiction pénale
- ◆ Analyser les fonctions des juges, des procureurs et des avocats dans les procédures pénales, afin d'interagir avec eux
- ◆ Connaître en détail leurs possibilités d'intervention afin d'agir correctement lors de l'audition orale

03

Direction de la formation

Dans le cadre du concept de qualité totale de notre Certificat Avancé, nous sommes fiers de mettre à votre disposition un corps enseignant de haut niveau, choisi pour son expérience avérée. Des professionnels de différents domaines et compétences qui composent un ensemble multidisciplinaire complet. Une occasion unique d'apprendre des meilleurs.





“

Les plus grands professionnels du domaine se sont réunis pour vous enseigner les dernières avancées en Responsabilité Civile de l'Expert vétérinaire"

Direction



M. Corvillo Repullo, Juan Ramón

- Diplômé en droit de la faculté de droit de l'université d'Estrémadure (1982-1987)
- Avocat praticien, inscrit au barreau de Cáceres depuis 1987, et au barreau de Badajoz depuis 1989, spécialisé en droit civil, commercial, pénal et contentieux-administratif, qui constituent ses principaux domaines d'activité
- Cabinet d'avocats (depuis 1987) dont l'unique propriétaire est le soussigné et dans lequel collaborent d'autres avocats en exercice
- Associé gérant, fondateur et administrateur unique de Corvillo Abogados, S.L.P. (www.corvilloabogados.com)
- Vice-doyen de l'Association du Barreau de Cáceres (ICAC) (de 2018 à ce jour)
- Président du comité des nouvelles technologies de l'ICAC
- Collaborateur de la Faculté de droit de l'Université d'Estrémadure (UEX) en tant que tuteur externe
- Conseiller juridique et avocat de l'Association vétérinaire de Cáceres (depuis 2004)
- Conseiller juridique et avocat de l'association des dentistes d'Estrémadure (1989 à ce jour)

Professeurs

M. Bote Saavedra, Juan Francisco

- ♦ De 1998 à 2014, président de l'Audience provinciale de Cáceres
- ♦ Président de la section 1 AP CÁCERES depuis 2014
- ♦ Membre de droit de la Chambre de direction du TSJEX de 1.998 à 2014
- ♦ Membre titulaire de l'Académie Royale de Jurisprudence et de Législation d'Estrémadure
- ♦ Tuteur de stage à l'Université d'Estrémadure

M. Calvente Cubero, Manuel L

- ♦ Diplômé en droit de l'Universidad Autónoma de Madrid (UAM, promotion 1983 - 1988)
- ♦ École de pratique juridique de l'UEX (équivalent de l'actuelle maîtrise en accès à la profession juridique) (1990)
- ♦ Inscrit au Barreau provincial de Badajoz depuis 1991 jusqu'à ce jour (membre n° 1856)
- ♦ Diplôme universitaire en médiation (UEX, 2013)
- ♦ Avocat en exercice sur une base exclusive. Il collabore également à l'extérieur avec d'autres cabinets d'avocats, en travaillant au sein d'une équipe
- ♦ Propriétaire unique du cabinet d'avocats multidisciplinaire, situé à Zalamea de la Serena (Badajoz)

M. Cortés Margallo, Benjamín

- ♦ Diplômé en droit de l'Université d'Estrémadure (UEX), 1986/1991. Faculté de droit, Cáceres
- ♦ Diplôme d'études supérieures en études doctorales à l'Université d'Estrémadure. Thèse de doctorat en cours et enregistrée
- ♦ Chargé de cours et coordinateur de zone du Master en droit de l'ICAC-UEX pendant la période sous la direction de Juan Ramón Corvillo
- ♦ Codirecteur avec l'avocat et professeur de l'UEX, M. Marcial Herrero, de la Conférence semestrielle sur l'environnement AJTEX, dont le siège est à Plasencia et Baños de Montemayor
- ♦ Avocat du Barreau de Cáceres depuis 1997. Membre du Conseil d'administration. Directeur de la revue juridique nationale "Fundamentos de Derecho" et membre du comité de rédaction. Membre de la Commission Urbanisme et Environnement
- ♦ Associé gérant du cabinet d'avocats "Cortés Margallo Abogados", Madrid-Cáceres. Conseiller juridique des entreprises en matière de législation environnementale
- ♦ Conseiller juridique de l'Association écologiste Ciconia et des organisations conservacionnistes ASILLA (Association Sierra y Llano), Association des propriétaires de Sierra de San Pedro, participant en 2003 et 2004 à la rédaction du plan directeur d'utilisation et de gestion de la ZEPa et de la LIC "Sierra de San Pedro" (zone de protection spéciale pour les oiseaux) du gouvernement régional d'Extremadura. Réseau Natura 2000

M. Del Blanco Díaz, Eliseo

- ◆ Diplômé en droit de l'université d'Estrémadure
- ◆ "Certificat-Diplôme d'études supérieures" ou "Suffisance de recherche"
- ◆ Conférencier/intervenant dans plus de cinquante cours dans le cadre des plans de formation des différentes administrations publiques, sur des questions juridiques et procédurales
- ◆ Administrations publiques, sur les questions de procédures juridiques et d'égalité des sexes

M. Estévez Benito, Rafael

- ◆ Diplômé en droit de l'université d'Estrémadure
- ◆ "Certificat-Diplôme d'études supérieures" ou "Suffisance de recherche"
- ◆ Conférencier/intervenant dans plus de cinquante cours dans le cadre des plans de formation des différentes administrations publiques, sur des questions juridiques et procédurales
- ◆ Administrations publiques, sur les questions de procédures juridiques et d'égalité des sexes

M. Rozas Bravo, Juan Manuel

- ◆ Avocat, membre des barreaux de Cáceres et de Badajoz, n° 290 et 2895, exerçant depuis le 2/05/1987, travaillant principalement à Cáceres, Badajoz et Madrid

M. Malvárez Villaverde, Pablo

- ◆ Diplômé en droit de la faculté de droit de l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle
- ◆ Séjour académique à la Faculté de droit de l'Université Adam Mickiewicz de Poznań (Pologne)
- ◆ Maîtrise en fiscalité et conseil fiscal du CEF (Centre d'Etudes Financière)
- ◆ Avocat en exercice, membre du Barreau de Madrid
- ◆ Avocat au département juridique du Conseil général des associations de dentistes et de stomatologues d'Espagne
- ◆ Avocat en exercice spécialisé dans la responsabilité professionnelle





Mme Mirallas Sánchez, Rocío

- ◆ Avocat - Diplômé en droit de la faculté de droit de l'université d'Alicante. Maîtrise en droit de la santé, université CEU San Pablo
- ◆ Responsable du domaine juridique du Conseil général des dentistes d'Espagne
- ◆ Délégué espagnol du Conseil général des dentistes auprès du Conseil des dentistes européens

M. Soler Rodríguez, Francisco

- ◆ Professeur universitaire, domaine de la toxicologie, Département de santé animale, Faculté de médecine vétérinaire, Université d'Estrémadure à Cáceres
- ◆ Diplôme de médecine vétérinaire de la faculté de médecine vétérinaire de Cordoue
- ◆ Il a effectué des travaux d'enseignement et de recherche à la faculté de médecine vétérinaire de Cáceres

M. De Vicente Báez, Juan Antonio

- ◆ Diplôme de médecine vétérinaire de l'université d'Estrémadure
- ◆ Prix Extraordinaire de Licence
- ◆ Vétérinaire de l'échelle de la faculté de santé, spécialité vétérinaire, du gouvernement régional d'Estrémadure
- ◆ Vétérinaire attaché à l'Office vétérinaire de la région de Valencia de Alcántara
- ◆ Vétérinaire attaché au Centre de santé de Hoyos (Cáceres)
- ◆ Vétérinaire collaborateur de la campagne d'assainissement du bétail du gouvernement régional d'Estrémadure
- ◆ Vétérinaire en pratique clinique

04

Structure et contenu

Le contenu de ce Certificat Avancé a été élaboré par les différents experts de ce programme, avec un objectif clair: faire en sorte que nos étudiants acquièrent chacune des compétences nécessaires pour devenir de véritables experts dans ce domaine. Un programme très complet et bien structuré qui vous permettra d'atteindre les plus hauts standards de qualité et de réussite.



“

Ce Certificat Avancé en Responsabilité Civile de l'Expert Vétérinaire contient le programme scientifique le plus complet et le plus actuel du marché”

Module 1. Droit vétérinaire. L'euthanasie. Aspects médico-légaux de la médecine vétérinaire. Anamnèse, thanatologie et toxicologie médico-légale. Nécropsie vétérinaire

- 1.1. Police scientifique vétérinaire
 - 1.1.1. Introduction
 - 1.1.2. Importance et répartition de la police scientifique vétérinaire
 - 1.1.3. Applications de la médecine légale vétérinaire
 - 1.1.4. Les normes juridiques et leur compréhension
 - 1.1.5. Recherche de la législation et de son application pratique
- 1.2. Euthanasie
 - 1.2.1. Introduction
 - 1.2.2. Agents physiques et chimiques
 - 1.2.3. Application chez différentes espèces animales
 - 1.2.4. L'euthanasie dans l'expérimentation animale
 - 1.2.5. Aspects juridiques de l'euthanasie
- 1.3. Aspects médico-légaux de la médecine vétérinaire I
 - 1.3.1. Introduction
 - 1.3.2. Anamnèse
 - 1.3.3. Méthodologie du travail sur place
 - 1.3.4. Identification des espèces *in vivo*
 - 1.3.5. Échantillonnage d'animaux vivants
- 1.4. Aspects médico-légaux de la médecine vétérinaire II
 - 1.4.1. Échantillonnage des carcasses
 - 1.4.2. Identification des espèces (techniques moléculaires)
 - 1.4.3. Examen pathologique (types de pathologie)
- 1.5. Thanatologie médico-légale I
 - 1.5.1. Introduction
 - 1.5.2. Types de décès
 - 1.5.3. Prodromes de la mort
 - 1.5.4. Phénomènes cadavériques
 - 1.5.5. Moment du décès
- 1.6. Thanatologie médico-légale II et Traumatologie médico-légale
 - 1.6.1. Entomologie médico-légale
 - 1.6.2. Traumatologie médico-légale
 - 1.6.3. Blessures, ecchymoses, contusions, plaies, fractures
 - 1.6.4. Asphyxie, électrocution, brûlures, foudroiement
- 1.7. Toxicologie médico-légale I
 - 1.7.1. Principes généraux
 - 1.7.2. Principaux produits toxiques d'intérêt vétérinaire
 - 1.7.3. Diagnostic général de l'empoisonnement
- 1.8. Toxicologie médico-légale II
 - 1.8.1. Phases de l'analyse toxicologique chimique
 - 1.8.2. Méthodes chimiques
 - 1.8.3. Techniques instrumentales
 - 1.8.4. Contrôle de la qualité des analyses toxicologiques
 - 1.8.5. Interprétation du résultat de l'analyse
- 1.9. Examen post-mortem
 - 1.9.1. Introduction
 - 1.9.2. Instruments et matériel spécifiques
 - 1.9.3. Directives générales pour l'examen post-mortem des mammifères
 - 1.9.3.1 Examen externe
 - 1.9.3.2 Examen des organes et des cavités corporelles
- 1.10. Examen post-mortem chez d'autres espèces: oiseaux, poissons, reptiles, etc.
 - 1.10.1. Oiseaux
 - 1.10.2. Poisson
 - 1.10.3. Reptiles



Module 2. Responsabilité civile de l'expert. Intervention de l'expert vétérinaire dans les procédures judiciaires civiles

- 2.1. Responsabilité civile vétérinaire (I)
 - 2.1.1. Introduction
 - 2.1.2. Obligation de moyens ou de résultat
 - 2.1.3. Exigences pour l'émergence de la responsabilité civile vétérinaire
- 2.2. Responsabilité civile vétérinaire (II)
 - 2.2.1. Responsabilité contractuelle
 - 2.2.2. Responsabilité non contractuelle
 - 2.2.3. Responsabilité juxtaposée
- 2.3. Responsabilité civile des experts. Analyse et cas pratiques
 - 2.3.1. Introduction
 - 2.3.2. Responsabilité civile des experts
 - 2.3.3. Responsabilité civile de l'expert vétérinaire
- 2.4. Assurance responsabilité civile
 - 2.4.1. Assurance responsabilité civile des vétérinaires. Réglementation et caractère obligatoire
 - 2.4.2. Assurance responsabilité civile des experts vétérinaires
- 2.5. Réglementation de l'intervention de l'expert dans la loi sur les procédures civiles
 - 2.5.1. Objet et but de la preuve par expertise dans les procédures civiles
 - 2.5.2. Serment ou promesse d'agir objectivement
 - 2.7.3. Moment de la remise du rapport d'expertise
 - 2.5.4. Possibilité de production ultérieure
 - 2.5.4.1. Production ultérieure pour cause d'impossibilité
 - 2.5.4.2. Contribution ultérieure due à des réclamations supplémentaires
- 2.6. Procédures judiciaires civiles
 - 2.6.1. Procédures judiciaires ordinaires
 - 2.6.2. Procédures orales
 - 2.6.3. Procédures spéciales (mention spéciale des procédures matrimoniales et du partage judiciaire des biens)
 - 2.6.4. Intervention possible de l'Expert Judiciaire Vétérinaire dans chacune d'entre elles

- 2.7. Types d'experts en procédure civile (selon le système de nomination)
 - 2.7.1. Expert désigné par la partie
 - 2.7.2. Expert désigné par le tribunal à la demande de la partie
 - 2.7.3. Expert désigné par le tribunal sans demande de la partie concernée
 - 2.7.4. Évaluation du rapport de l'expert en fonction de sa désignation?
- 2.8. Conditions des experts et procédure de nomination judiciaire des experts
 - 2.8.1. Titre officiel et appartenance à une association professionnelle
 - 2.8.2. Procédure de nomination des juges
 - 2.8.3. Qualifications des experts vétérinaires et procédure de leur nomination
 - 2.8.4. Appel, acceptation et mise à disposition des fonds
 - 2.8.5. Cas d'assistance juridique gratuite
 - 2.8.6. Défis pour les experts
 - 2.8.6.1. Circonstances concomitantes à la déchéance
 - 2.8.6.2. Contradiction et évaluation de l'objection. Sanction possible
 - 2.8.7. Intervention éventuelle des parties dans les opérations de l'expert
 - 2.8.8. Délivrance et ratification de l'expert nommé par la justice
- 2.9. Défense de l'avis au procès
 - 2.9.1. Ampleur de l'intervention de l'expert au procès ou à l'audience
 - 2.9.2. Présentation ou explication de l'avis
- 2.10. Les professionnels impliqués dans les procédures civiles et leur relation avec l'expert
 - 2.10.1. Juge (art. 347.2 LEC)
 - 2.10.2. Avocats des parties (art. 347.1 LEC)
 - 2.10.3. Critique de l'opinion du témoin expert de la partie adverse

Module 3. Responsabilité pénale de l'expert. Intervention de l'expert vétérinaire dans les procédures judiciaires pénales

- 3.1. L'expert dans le système juridique espagnol
 - 3.1.1. Définition de l'expert
 - 3.1.2. Objectif des preuves dans les procédures pénales
 - 3.1.3. Les connaissances de l'expert intégrées dans la procédure
 - 3.1.4. Concepts de base en matière de responsabilité: inexpérience, négligence, imprudence, diligence, faute, intention malveillante
- 3.2. Responsabilité pénale
 - 3.2.1. Fonction du droit pénal: la "ratio legis" ultime
 - 3.2.2. Principes directeurs du droit pénal
 - 3.2.3. Structure de l'infraction
 - 3.2.3.1. Action
 - 3.2.3.2. Type
 - 3.2.3.3. Antijuridiction
 - 3.2.3.4. Culpabilité
- 3.3. Le délit de faux témoignage dans l'expertise
 - 3.3.1. Mensonge essentiel contre mensonge non essentiel
 - 3.3.2. Structure. Éléments du type
 - 3.3.2.1. Action de l'infraction
 - 3.3.2.2. Bien juridique protégé
 - 3.3.2.3. Typicité
 - 3.3.2.4. Antijuridiction
 - 3.3.2.5. Culpabilité
- 3.4. Le délit de corruption de l'expert
 - 3.4.1. Structure. Éléments du type
 - 3.4.1.1. Action de l'infraction
 - 3.4.1.2. Bien juridique protégé
 - 3.4.1.3. Typicité
 - 3.4.1.4. Antijuridiction
 - 3.4.1.5. Culpabilité

- 3.5. Le délit d'entrave à la justice
 - 3.5.1. Infraction à l'ordre public
 - 3.5.2. Structure. Éléments du type
 - 3.5.2.1. Action de l'infraction
 - 3.5.2.2. Bien juridique protégé
 - 3.5.2.3. Typicité
 - 3.5.2.4. Antijuridiction
 - 3.5.2.5. Culpabilité
- 3.6. Le délit de désobéissance du témoin expert
 - 3.6.1. Structure. Éléments du type
 - 3.6.1.1. Action de l'infraction
 - 3.6.1.2. Bien juridique protégé
 - 3.6.1.3. Typicité
 - 3.6.1.4. Antijuridiction
 - 3.6.1.5. Culpabilité
- 3.7. Le délit de représailles pour l'exécution de l'expert dans une procédure pénale
 - 3.7.1. L'infraction de coercition
 - 3.7.2. Négociations interdites avec l'expert
 - 3.7.3. Structure. Éléments des infractions
 - 3.7.3.1. Action de l'infraction
 - 3.7.3.2. Bien juridique protégé
 - 3.7.3.3. Typicité
 - 3.7.3.4. Antijuridiction
 - 3.7.3.5. Culpabilité
- 3.8. Injustice
 - 3.8.1. Dissimulation de documents
 - 3.8.2. Structure. Éléments des infractions
 - 3.8.2.1. Action de l'infraction
 - 3.8.2.2. Bien juridique protégé
 - 3.8.2.3. Typicité
 - 3.8.2.4. Antijuridiction
 - 3.8.2.5. Culpabilité
- 3.9. Le délit de divulgation du secret
 - 3.9.1. Structure. Éléments du type
 - 3.9.1.1. Action de l'infraction
 - 3.9.1.2. Bien juridique protégé
 - 3.9.1.3. Typicité
 - 3.9.1.4. Antijuridiction
 - 3.9.1.5. Culpabilité
- 3.10. L'implication de l'expert vétérinaire dans les procédures pénales
 - 3.10.1. Types d'experts selon la nomination
 - 3.10.2. Rendez-vous
 - 3.10.3. Acceptation
 - 3.10.4. Abstention, disqualification, disqualification
 - 3.10.5. Nombre d'experts selon le type de procédure
 - 3.10.6. Procédures abrégées et sommaires
 - 3.10.6. Le rapport d'expertise
 - 3.10.7. L'expert vétérinaire lors de l'audience du procès



Un programme d'enseignement très complet, structuré en unités didactiques très développées, orienté vers un apprentissage compatible avec votre vie personnelle et professionnelle"

05

Méthodologie

Ce programme de formation offre une manière différente d'apprendre. Notre méthodologie est développée à travers un mode d'apprentissage cyclique: ***Le Relearning.***

Ce système d'enseignement est utilisé, par exemple, dans les écoles de médecine les plus prestigieuses du monde et a été considéré comme l'un des plus efficaces par des publications de premier plan telles que le ***New England Journal of Medicine.***





“

Découvrez le Relearning, un système qui abandonne l'apprentissage linéaire conventionnel pour vous emmener à travers des systèmes d'enseignement cycliques: une façon d'apprendre qui s'est avérée extrêmement efficace, en particulier dans les matières qui nécessitent une mémorisation"

À TECH, nous utilisons la méthode des cas

Face à une situation donnée, que doit faire un professionnel? Tout au long du programme, vous serez confronté à de multiples cas cliniques simulés, basés sur des patients réels, dans lesquels vous devrez enquêter, établir des hypothèses et, enfin, résoudre la situation. Il existe de nombreuses preuves scientifiques de l'efficacité de cette méthode. Les spécialistes apprennent mieux, plus rapidement et plus durablement dans le temps.

Avec TECH, vous ferez l'expérience d'une méthode d'apprentissage qui révolutionne les fondements des universités traditionnelles du monde entier.



Selon le Dr Gérvas, le cas clinique est la présentation commentée d'un patient, ou d'un groupe de patients, qui devient un "cas", un exemple ou un modèle illustrant une composante clinique particulière, soit en raison de son pouvoir pédagogique, soit en raison de sa singularité ou de sa rareté. Il est essentiel que le cas soit ancré dans la vie professionnelle actuelle, en essayant de recréer les conditions réelles de la pratique professionnelle vétérinaire.

“

Saviez-vous que cette méthode a été développée en 1912 à Harvard pour les étudiants en Droit? La méthode des cas consiste à présenter aux apprenants des situations réelles complexes pour qu'ils s'entraînent à prendre des décisions et pour qu'ils soient capables de justifier la manière de les résoudre. En 1924, elle a été établie comme une méthode d'enseignement standard à Harvard"

L'efficacité de la méthode est justifiée par quatre acquis fondamentaux:

1. Les vétérinaires qui suivent cette méthode parviennent non seulement à assimiler les concepts, mais aussi à développer leur capacité mentale au moyen d'exercices pour évaluer des situations réelles et appliquer leurs connaissances.
2. L'apprentissage est solidement traduit en compétences pratiques ce qui permet à l'étudiant de mieux s'intégrer dans le monde réel.
3. Grâce à l'utilisation de situations issues de la réalité, on obtient une assimilation plus simple et plus efficace des idées et des concepts.
4. Le sentiment d'efficacité de l'effort investi devient un stimulus très important pour les vétérinaire, qui se traduit par un plus grand intérêt pour l'apprentissage et une augmentation du temps consacré au travail sur le cours.



Relearning Methodology

TECH renforce l'utilisation de la méthode des cas avec la meilleure méthodologie d'enseignement 100% en ligne du moment: Relearning.

Cette université est la première au monde à combiner des études de cas cliniques avec un système d'apprentissage 100% en ligne basé sur la répétition, combinant un minimum de 8 éléments différents dans chaque leçon, ce qui constitue une véritable révolution par rapport à la simple étude et analyse de cas.



Le vétérinaire apprendra par le biais de cas réels et de la résolution de situations complexes dans des environnements d'apprentissage simulés. Ces simulations sont développées à l'aide de logiciels de pointe pour faciliter l'apprentissage par immersion.

Selon les indicateurs de qualité de la meilleure université en ligne du monde hispanophone (Columbia University). La méthode Relearning, à la pointe de la pédagogie mondiale, a réussi à améliorer le niveau de satisfaction globale des professionnels finalisant leurs études.

Cette méthodologie a permis de former plus de 65.000 vétérinaires avec un succès sans précédent dans toutes les spécialités cliniques, quelle que soit la charge chirurgicale. Notre méthodologie d'enseignement est développée dans un environnement très exigeant, avec un corps étudiant universitaire au profil socio-économique élevé et dont l'âge moyen est de 43,5 ans.

Le Relearning vous permettra d'apprendre avec moins d'efforts et plus de performance, en vous impliquant davantage dans votre formation, en développant un esprit critique, en défendant des arguments et en contrastant des opinions: une équation directe vers le succès.

Dans notre programme, l'apprentissage n'est pas un processus linéaire mais il se déroule en spirale (nous apprenons, désapprenons, oublions et réapprenons). Par conséquent, ils combinent chacun de ces éléments de manière concentrique.

Selon les normes internationales les plus élevées, la note globale de notre système d'apprentissage est de 8,01.



Ce programme offre le meilleur matériel pédagogique, soigneusement préparé pour les professionnels:



Support d'étude

Tous les contenus didactiques sont créés par les spécialistes qui enseignent les cours. Ils ont été conçus en exclusivité pour la formation afin que le développement didactique soit vraiment spécifique et concret.

Ces contenus sont ensuite appliqués au format audiovisuel, pour créer la méthode de travail TECH en ligne. Tout cela, élaboré avec les dernières techniques afin d'offrir des éléments de haute qualité dans chacun des supports qui sont mis à la disposition de l'apprenant.



Les dernières techniques et procédures en vidéo

À TECH, nous vous rapprochons des dernières techniques, des dernières avancées pédagogiques et de l'avant-garde des techniques et procédures vétérinaires actuelles. Tout cela, à la première personne, expliqué et détaillé rigoureusement pour atteindre une compréhension complète et une assimilation optimale. Et surtout, vous pouvez les regarder autant de fois que vous le souhaitez.



Résumés interactifs

Nous présentons les contenus de manière attrayante et dynamique dans des dossiers multimédias comprenant des fichiers audios, des vidéos, des images, des diagrammes et des cartes conceptuelles afin de consolider les connaissances.

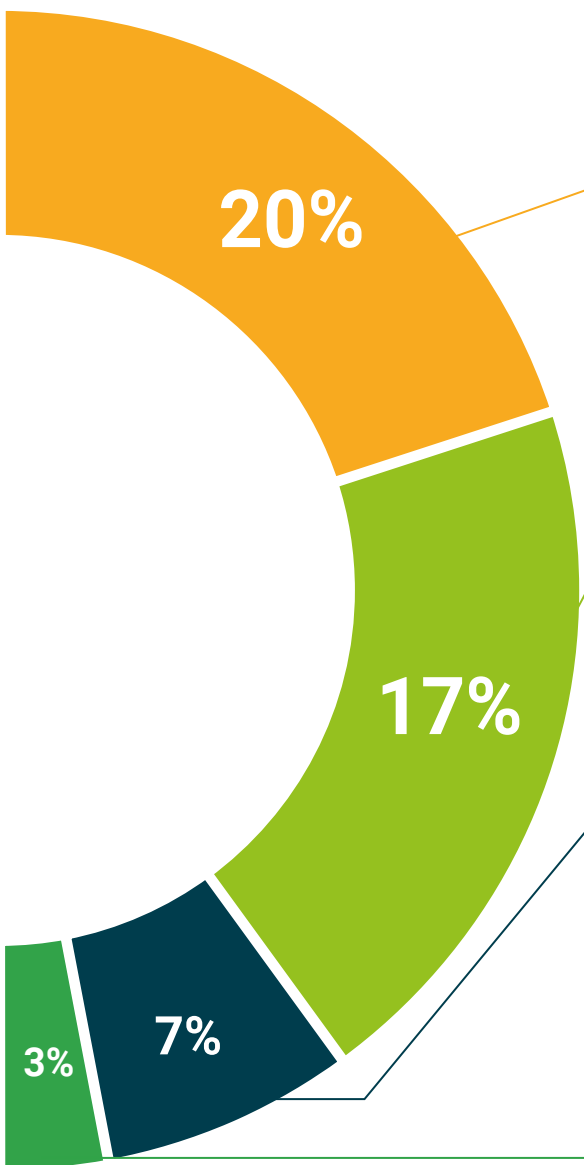
Ce système éducatif unique pour la présentation de contenu multimédia a été récompensé par Microsoft en tant que "European Success Story".



Bibliographie complémentaire

Articles récents, documents de consensus et directives internationales, entre autres. Dans la bibliothèque virtuelle de TECH, l'étudiant aura accès à tout ce dont il a besoin pour compléter sa formation.





Études de cas dirigées par des experts

Un apprentissage efficace doit nécessairement être contextuel. Pour cette raison, TECH présente le développement de cas réels dans lesquels l'expert guidera l'étudiant à travers le développement de la prise en charge et la résolution de différentes situations: une manière claire et directe d'atteindre le plus haut degré de compréhension.



Testing & Retesting

Les connaissances de l'étudiant sont périodiquement évaluées et réévaluées tout au long du programme, par le biais d'activités et d'exercices d'évaluation et d'auto-évaluation, afin que l'étudiant puisse vérifier comment il atteint ses objectifs.



Cours magistraux

Il existe des preuves scientifiques de l'utilité de l'observation par un tiers expert. La méthode "Learning from an Expert" renforce les connaissances et la mémoire, et donne confiance dans les futures décisions difficiles.



Guides d'action rapide

À TECH nous vous proposons les contenus les plus pertinents du cours sous forme de feuilles de travail ou de guides d'action rapide. Un moyen synthétique, pratique et efficace pour vous permettre de progresser dans votre apprentissage.



06 Diplôme

Le Certificat Avancé en Responsabilité Civile de l'Expert Vétérinaire vous garantit, en plus de la formation la plus rigoureuse et la plus actuelle, l'accès à un diplôme universitaire de Certificat Avancé délivré par TECH Université Technologique.



“

*Réussissez ce programme et recevez votre
Certificat Avancé sans déplacements ni
formalités administratives”*

Ce **Certificat Avancé en Responsabilité Civile de l'Expert Vétérinaire** contient le programme scientifique le plus complet et le plus actuel du marché.

Après avoir réussi les évaluations, l'étudiant recevra par courrier postal* avec accusé de réception le diplôme de **Certificat Avancé** par **TECH Université Technologique**.

Le diplôme délivré par **TECH Université Technologique** indiquera la note obtenue lors du Certificat Avancé, et répond aux exigences communément demandées par les bourses d'emploi, les concours et les commissions d'évaluation des carrières professionnelles.

Diplôme: **Certificat Avancé en Responsabilité Civile de l'Expert Vétérinaire**

N.º d'Heures Officielles: **450 h**.



*Si l'étudiant souhaite que son diplôme version papier possède l'Apostille de La Haye, TECH EDUCATION fera les démarches nécessaires pour son obtention moyennant un coût supplémentaire.



Certificat Avancé
Responsabilité Civile de
l'Expert Vétérinaire

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 6 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Certificat Avancé

Responsabilité Civile de l'Expert Vétérinaire